



Le Bateau du Futur Perspective enthousiasmante Ou Dossier préoccupant ?

**Quand on prépare le futur, en général on prend le temps de bien réfléchir : c'est le simple bon sens !
Pour le bateau du futur, c'est le contraire : il faudrait agir dans la précipitation !
Ainsi en ont décidé nos autorités : est ce bien constructif?**

Les réserves de carburants fossiles en voie d'épuisement :

Le monde « moderne » a quelques inconvénients qui vont poser de très graves problèmes à la population mondiale dans les décennies qui viennent : le charbon, on en a tellement utilisé que les réserves sont aujourd'hui comme peau de chagrin. Le pétrole, si l'on continue à le consommer sans compter, on sait d'ores et déjà que nos petits enfants se retrouveront confrontés à des pénuries dramatiques qui vont remettre en cause les modes de vie et provoquer des vagues de misère impossibles à mesurer aujourd'hui. Ajoutez à cela la déforestation généralisée sur tous les continents du globe, le réchauffement de la planète directement lié à la surconsommation d'énergie, un zeste de Tchernobyl et une pincée de Fukushima...et vous avez un Cocktail détonnant de ce que les conventions de langage présentent comme UNE SOCIÉTÉ DE PROGRES.

Alors les débats vont bon train sur les « ENERGIES RENOUVELABLES » qui créent l'enthousiasme ou suscitent d'énormes polémiques...et ne se révèlent pas toujours d'une efficacité redoutable. Entre le nucléaire qu'on a développé sans se garantir de la possibilité d'élimination des déchets, les panneaux solaires dont on ne sait pas ce que l'on en fera le jour où ils seront en fin de vie et les éoliennes qui gênent la vue des plus verts des Verts, on n'a toujours pas trouvé la solution de remplacement...

Nos grands dirigeants ont décidé d'imaginer LES VEHICULES DU FUTUR.

L'Etat a ainsi affecté 1 Milliard d'€uros pour subventionner des projets de véhicules économes, non polluants, solides, Eco-conçus, hydrodynamiques, etc, etc...

- Le transport routier se voit affecté une enveloppe de 750 Millions d'€uros
- Le transport ferroviaire n'a que 150 Millions d'€uros
- Le transport maritime et Fluvial doit se contenter de 100 Millions d'€uros !!! SANS COMMENTAIRE !

Disons qu'à priori, l'idée n'est pas idiote du tout : il ya de grosses économies de carburant à faire en utilisant les technologies nouvelles comme les véhicules hybrides, Diesel-électrique ou solaires, au gaz ou à l'hydrogène...

- Mettre « le paquet » sur les expériences pour progresser sur ces techniques, c'est bien !
- Le Monde du Transport Fluvial a été informé de la teneur de la démarche le 10 Novembre 2011
- On nous a annoncé que les dossiers d'intention de projets devaient être déposés avant le 12/01/ 2012

QUE SIGNIFIE CETTE PRECIPITATION SOUDAINE ?

Le bateau du futur : ECONOME, PROPRE, SÛR et INTELLIGENT :

En gros, un projet doit justifier d'une carène IDEALE, d'un moteur non polluant et économe, d'intégration d'énergies renouvelables, de réduction des nuisances (rejets, impact environnemental...), de l'amélioration de la sécurité, de l'optimisation des outils d'aide à la navigation et à la gestion de l'énergie, de solutions attractives dans la fonction transport, manutention, commercialisation...

Le Projet doit être déposé avant le 11 Janvier 2012 :

- . Il sera d'un montant minimum de 2 Millions d' €uros et pourra concerner des unités totalement neuves ou des technologies nouvelles embarquées sur des coques anciennes.
- . Il devra regrouper des PARTENAIRES parmi lesquels obligatoirement un Transporteur et un Client.
- . Il devra intégrer l'engagement d'un travail de recherche et de proposition de technologies élaborées par une (ou des) société(s) d'Ingénierie qui feront appel aux technologies les plus avancées pour répondre aux besoins dans le respect des objectifs des Véhicules du Futur : recherche et innovation !

Premières réactions à La Glissoire :

1/ depuis l'annonce faite par Nicolas Sarkozy à Nesle, le 5 Avril 2011 de développer le « BATEAU DU FUTUR », La Glissoire a demandé à VNF pour avoir des informations précises sur ce que cela signifiait : il a fallu attendre le 10 Novembre pour avoir les premiers éléments...quelle est la raison de ces tergiversations ?

2/ Il est difficile d'imaginer qu'un transporteur isolé puisse maîtriser en 2 mois la constitution d'un dossier aussi complexe qui engagerait son avenir à un très haut montant d'endettement et qui impose de trouver des partenaires, de les amener à s'engager au moins 5 (voire 10 ans) dans un partenariat commercial et technique voire financier garantissant la viabilité de l'opération.

3/ De nombreux adhérents nous ont fait part de l'étrange ressemblance entre ce dossier et celui de la construction des bateaux de type Canal du Nord :

- la même précipitation à quelques mois d'une élection
- le déversement d'informations en cascade, lourdes à digérer et à analyser,
- les perspectives de montages financiers séduisants,
- la perspective de travailler avec du matériel performant et en avance sur le marché,
- le côté enthousiasmant de l'innovation dans des partenariats nouveaux,

Le problème avec ces constructions Canal du Nord, c'est que les résultats ont été très en dessous des espoirs suscités : relancer une démarche comparable sans engagement de développement réel du réseau fluvial et sans garantie de contrats commerciaux durables relèverait de l'irresponsabilité. Il appartient donc à la profession d'organiser la vigilance la plus grande, et nous ne saurions trop conseiller à tous les bateliers de se méfier des sirènes séduisantes du dossier bien ficelé qui garantit le succès ...sur le papier !

Malgré ces éléments de crainte, la Glissoire a clairement affirmé l'intérêt qu'elle trouvait à la recherche d'innovation dans le transport fluvial. Mais cet intérêt ne masque pas les réalités :

- Un superbe bateau, très cher, très performant sur un réseau de voies navigables vieillissant !
- De grosses dettes à rembourser avec des frets à ras des pâquerettes !

Compte tenu du peu de temps dont nous disposons, La Glissoire a demandé à VNF une réunion de travail immédiate : elle s'est tenue ce Samedi 19 Novembre dans les locaux de VNF pour faire le tour des démarches qui pouvaient être envisagées d'ici le 11 Janvier.

La Glissoire avait souhaité être accompagnée par la Chambre de la Batellerie que nous avons informée de cette réunion d'exploration en leur demandant d'être avec nous pour analyser ensemble les éléments de ce dossier qui mérite d'être examiné avec un regard critique par les représentants de la profession, et en premier lieu par les élus de la CNBA : Force est de constater que cela n'a pas été possible, nous le regrettons.

Cette réunion a permis de mesurer les problèmes et les risques pour les acquéreurs qui se lanceraient dans une telle opération avec enthousiasme et sans mesurer tous les paramètres compte tenu de la rapidité de réponse qui est pour le moment demandée. La moindre des précautions est de s'entourer de conseils juridique, comptable, bancaire etc...

Dans un premier temps, il a été décidé qu'il y aurait une rencontre entre La Glissoire et les grands groupes céréaliers qui le souhaiteraient pour étudier un bateau adapté à leurs besoins, et mesurer les volontés de leur part d'aller vers des partenariats contractualisés, permettant de garantir l'avenir économique de ce type de matériel. Différentes hypothèses ont été abordées qui nécessitent réflexion... Dès que cette réunion aura abouti, La Glissoire organisera une réunion de présentation vers tous les bateliers intéressés ou interpellés pour présenter les conclusions et la faisabilité ou non de faire aboutir un tel projet dans des conditions attractives pour vous.

Sans espoir démesuré ni naïveté,

Il est hors de question de conclure aujourd'hui qu'on ne peut rien faire.

Ce n'est pas pour autant qu'il faut agir à la légère et jouer les apprentis sorciers !

Attention, la précipitation est mauvaise conseillère :

Reporter la date de dépôt des dossiers semble être une nécessité à envisager si l'on veut travailler sereinement au futur de la profession.

reconstruire de la cale en France, ça doit et ça peut se faire sans cette pression et cette précipitation, sinon c'est l'échec assuré.

**Nous avons besoin de vos avis sur un tel dossier :
Envoyez nous vos avis, vos questions, vos propositions, vos craintes
ms.esmeralda@proximus.be**